

CONFIDENTIEL

PROCES - VERBAL

des entretiens eus à Rome les 20 et 21 juillet 1972 par M. Ernesto THALMANN, Secrétaire général du Département politique fédéral, avec M. Roberto GAJA, Secrétaire général du Ministère italien des affaires étrangères.

Participaient aux entretiens:

Pour le Ministère italien des affaires étrangères:

- l'Ambassadeur Roberto GAJA, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères
- l'Ambassadeur Roberto DUCCI, Directeur général des affaires politiques
- le Ministre Adolfo MARESCA, chef-adjoint du Service du Contentieux diplomatique des traités et des affaires législatives
- le Conseiller Luigi Vittorio FERRARIS, chef de la section VI (Europe de l'Est) de la Direction générale des affaires politiques
- le Conseiller Antonello PIETROMARCHI, chef de la section II (Suisse, Autriche, Suède, Irlande) de la Direction générale des affaires politiques
- le Conseiller Luigi Maria FONTANA, chef-adjoint de la section XIV (désarmement) de la Direction générale des affaires politiques

Pour le Département politique:

- l'Ambassadeur Ernesto THALMANN, Secrétaire général du Département politique
- M. Jean de RHAM, Ambassadeur de Suisse en Italie
- l'Ambassadeur Rudolf BINDSCHEDLER, jurisconsulte du Département politique
- le Ministre Michael GELZER, Chef du Service politique Ouest du Département politique
- M. Roger CAMPICHE, Ministre plénipotentiaire de l'Ambassade de Suisse en Italie
- M. Edouard BRUNNER, chef adjoint du Secrétariat politique du Département politique
- M. Francis PIANCA, 1er Secrétaire de l'Ambassade de Suisse en Italie.



-2-

Jeudi 20 juillet 1972

M. Gaja se dit heureux d'avoir un échange de vues avec une délégation suisse. M. Thalmann répond qu'il partage cette satisfaction. Sa visite marque une nouvelle étape, nécessaire, des relations entre la Suisse et l'Italie.

CONFERENCE SUR LA SECURITE EUROPEENNE

Voyage de M. Thalmann en Europe Orientale

Passant à la Conférence sur la Sécurité européenne, M. Thalmann relève que la Suisse se doit d'y participer comme pays européen. Comme pays neutre, elle peut de plus y rendre des services.

La Suisse n'attend pas de miracle de la Conférence. Certains problèmes paraissent insolubles: d'une part, la nécessité de la détente, de l'autre, l'impossibilité de marier l'idéologie communiste avec les systèmes de l'ouest. Ces problèmes se poseront à la conférence. Les blocs sont une réalité. L'URSS attend beaucoup de la conférence (notamment un affaiblissement de l'OTAN). Les pays occidentaux doivent à leur tour en exiger quelque chose.

Parlant des six pays de l'Europe orientale qu'il vient de visiter, M. Thalmann constate que tous désirent ardemment s'ouvrir vers l'Occident. Leur intérêt pour la Conférence est motivé par le désir de contact.

En ce qui concerne la politique internationale, seuls les Yougoslaves et les Roumains analysent les relations grandes puissances - petits Etats avec franchise et perspicacité. Les Roumains constatent qu'URSS et Etats-Unis, depuis l'émergence de la Chine, ont de la peine à organiser l'Europe et le monde comme ils l'entendent. Les Yougoslaves considèrent que la "Westpolitik" de Brejnev rend difficile la cohésion interne du bloc communiste.

Sur le problème allemand et les relations inter-allemandes, malgré la ratification des "Ostverträge" et la signature des accords sur Berlin, Hongrie et Roumanie sont pessimistes; elles ne croient pas que Bonn se résoudra à reconnaître un autre Etat allemand. La Pologne ne paraît pas inquiète. La Hongrie estime que la conférence de la sécurité devrait mettre l'accent sur la reconnaissance internationale de la RDA; les Bulgares et les Roumains préféreraient que la conférence ne parle pas de l'Allemagne.

En ce qui concerne le MBFR, les attitudes divergent: Bulgares, Hongrois et avec moins d'insistance les Polonais, tiennent à ce que la conférence de la sécurité n'en parle pas. Les Yougoslaves, au contraire, souhaitent son inclusion dans l'ordre du jour de la conférence.

Les six pays visités, sauf la Yougoslavie, sont très réticents sur le point de la libre circulation. Pour eux, l'Est absorbe plus de culture occidentale (livres, films, etc.) que l'Ouest de culture orientale. En matière de visas d'entrée, les pays de l'Est estiment en outre appliquer un régime plus libéral que les pays occidentaux (la Roumanie et la Bulgarie ont supprimé les visas pour les touristes).

Pour ce qui est de la coopération économique, la Roumanie et la Yougoslavie acceptent de revaloriser la CEE - ONU. Les autres pays sont d'un avis opposé, parce que la RDA n'est pas membre de la CEE-ONU.

Le projet suisse de règlement pacifique des différends a rencontré un accueil favorable en Roumanie, mais surtout en Yougoslavie. Les réactions sont plus ou moins négatives ailleurs: les Hongrois estiment qu'il manque d'"objectivité", les Polonais s'opposent à son inscription à l'ordre du jour, car, selon eux, la conférence sur la sécurité ne doit pas créer un droit nouveau. D'une manière générale, toutefois, l'intérêt subsiste et les ministères compétents feront étudier le projet.

-4-

En ce qui concerne la phase multilatérale préparatoire, les six pays de l'Europe orientale sont d'accord pour que la conférence préparatoire ait lieu en novembre à Helsinki. Bulgarie, Hongrie et Pologne tiennent encore à l'idée d'envoyer à Helsinki des plénipotentiaires d'un rang plus élevé que les ambassadeurs accrédités en Finlande. Les Yougoslaves et les Roumains estiment que la phase préparatoire devra servir à élaborer des documents de travail. M. Thalmann relève en conclusion que pour la Suisse une entente devra se faire, au stade préparatoire, sur ce dont la conférence elle-même parlera.

M. Gaja rappelle que le conseiller Ferraris a récemment eu l'occasion, à Berne, d'exposer le point de vue italien sur la conférence. Depuis lors, une certaine accalmie semble s'être instaurée. On se demande à Rome si les négociations entre les deux Allemagnes peuvent avoir influencé cette évolution. Pour l'Italie, le lien entre la conférence de sécurité et la réduction des forces (MBFR) reste nécessaire.

M. Ducci relève que les Sociéticiens se concentrent sur deux choses: la conférence ne devrait d'une part pas s'occuper de trop de choses; elle devrait d'autre part aboutir à un résultat qui symbolise l'ouverture d'une ère nouvelle en Europe. Ils songent à la création d'un organe permanent, dirigé contre la CEE-ONU. D'après leur réserve jusqu'ici sur la coopération économique.

A Washington récemment, M. Ducci a pu constater que les Américains s'engagent dans la préparation de la conférence parce qu'ils ne voient pas d'autre manière de freiner certaines pressions de leur Parlement. Sur certains points, d'ailleurs, leur accord avec l'URSS est plus avancé que ce qui paraît dans les communiqués officiels. A ce propos, l'Italie est inquiète, - bien que le projet n'ait pas encore été approuvé par le National Security Council - de ce que les Américains envisagent de créer une zone militaire limitée en Europe centrale.

-5-

Washington demande que l'on traite séparément mais parallèlement la conférence de la sécurité et le MBFR. Sachant que l'URSS tient à la conférence mais pas au MBFR, il sera difficile de s'entendre sur un calendrier. Nixon avant les élections doit pouvoir dire qu'il est en contact avec les Soviétiques à ce sujet.

M. Gaja souligne que M. Gromyko a fait l'honneur à son pays de parler à Rome de la conférence sur la sécurité en 1965 déjà, puis à Moscou en 1967, lors de la visite de M. Fanfani.

L'Italie a toujours été d'avis que cette conférence ne pouvait pas avoir lieu avant l'élargissement de la communauté, donc pas avant le 1er janvier 1973. L'Italie, d'autre part, accepte le statu quo géographique, mais n'accepte pas le statu quo politique. Ces considérations ont amené le gouvernement italien à préciser que le traité de non-prolifération devrait être signé et le problème allemand (~~traité fondamental~~) résolu avant que la conférence se réunisse. C'est aujourd'hui le cas. L'Italie a enfin souligné, sans en faire un préalable, qu'il n'y aurait pas de sécurité en Europe s'il n'y a pas de sécurité en Méditerranée. Les Russes le comprennent. Ils ont été très prudents pendant les récentes négociations ^{avec Malte}. Aujourd'hui, l'Italie peut se rendre à la Conférence. Elle la considère comme le moyen d'une politique, mais non comme fin en soi. Les rapports économiques jouent à cet égard un rôle important et donnent une plus grande chance d'entente que la libre circulation des idées. La communauté européenne devra, dans ce but également, décider ce que sera sa politique à l'égard de l'Est. D'où la nécessité d'un sommet européen en automne avant la Conférence sur la sécurité.

M. Gaja, répondant à des questions, précise que selon Rome, les pays méditerranéens ne devraient pas être admis à la conférence, même comme observateurs. Il est cependant prévu

-6-

d'aller à l'encontre de leurs vœux et que les Dix pourraient prévoir pour eux une procédure d'information. Mais l'Italie pense surtout qu'une conférence sur la sécurité en Méditerranée devrait suivre celle sur la sécurité en Europe. Plus que par la création d'un comité de bons offices, les Soviétiques songent à terminer la conférence par une déclaration, une espèce de loi pour l'Europe. M. Ducci rappelle à cet égard que le plan qu'Alexandre Ier soumettait à Pitt ressemblait déjà beaucoup au projet de conférence actuel.

La conférence préparatoire devrait être simple, sans documents, sans décisions. De simples discussions de procédure au niveau des ambassadeurs.

PROJET SUISSE DE REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS

M. Maresca exprime sa sympathie profonde pour le projet suisse. Il lui reconnaît le mérite de n'avoir pas d'ambitions impossibles. Ses doutes ne vont qu'à la possibilité pratique de le faire accepter. Les pays communistes certainement s'y opposeront.

M. Gaja se dit disposé à servir d'intermédiaire pour soumettre le projet aux Dix. Il reconnaît que le but d'un Etat comme la Suisse est de présenter de tels projets. L'Italie ne le pourrait pas.

Il est convenu que l'Italie saisira M. van Linden, le président du comité politique des Dix, pour la réunion de ce comité le 17 septembre ou pour une réunion successive.

M. Thalmann relève que si l'initiative pouvait venir de l'Italie, elle éveillerait l'intérêt et permettrait une certaine coordination.

-7-

Vendredi 21 juillet 1972

PROBLEME ALLEMAND

M. Thalmann informe ses interlocuteurs italiens, à titre confidentiel, que des contacts entre la Suisse et la RDA ont eu lieu depuis trois ans. Ces contacts ont amené la semaine dernière à la conclusion, à niveau technique, d'un accord prévoyant l'ouverture d'une représentation commerciale de la RDA à Zurich. Berlin-Est aurait préféré Berne, mais la Suisse a insisté pour Zurich. Il est intéressant de constater que la RDA ait accepté Zurich. La Suisse accorde à la représentation commerciale est-allemande certains droits consulaires (visas, légalisations) et certains privilèges (courrier), mais s'est refusée à lui concéder un caractère de consulat. L'accord, qui n'a pas encore été soumis au gouvernement suisse, est secret jusqu'à la mi-août.

M. Gaja trouve l'information du plus haut intérêt. L'Italie, en ce qui la concerne, est toujours restée strictement fidèle à l'OTAN en appuyant toujours l'Allemagne de l'Ouest dans ses négociations avec l'Allemagne de l'Est. Sous l'effet d'une forte pression intérieure, l'Italie a accepté l'idée de la conférence européenne et celle de la présence des deux Allemagnes à l'ONU. La pression intérieure ayant diminué, la décision suisse mettra l'Italie dans une situation difficile.

La RDA a une représentation commerciale de son Institut du commerce extérieur à Milan. L'Italie a pensé ouvrir à Berlin, parallèlement, une représentation commerciale non officielle. On n'est pas d'avis à Rome que la reconnaissance juridique facilite les échanges commerciaux. Avec la Chine, c'est même le contraire qui s'est produit.

-8-

M. Thalmann ne croit pas que l'exemple suisse puisse mettre l'Italie en difficulté. La Suisse a informé la République fédérale d'Allemagne. Le choix de Berne aurait gêné Bonn, mais pas celui de Zurich. La Suisse, en permettant ce pas, pensait également aux 3000 Suisses restés en RDA. Elle souhaite obtenir pour eux quelques avantages.

M. Gaja remarque que les accords de Munich constituent la pierre d'achoppement des contacts de l'Allemagne de l'Ouest avec l'Europe orientale. L'Italie s'est distancée de Munich par une décision prise en 1944, à Salerne. Les Allemands ont demandé aux Italiens de considérer cette décision comme "morale" et non comme "juridique". Les Italiens aujourd'hui préféreraient ne pas être mêlés à la question.

PROCHE ORIENT

M. Gaja constate qu'il est difficile de parler du Proche-Orient si peu de temps après ce qui vient de se passer au Caire. Rien ne devrait s'y passer de définitif avant les élections américaines.

En ce qui concerne la conférence sur la sécurité en Méditerranée, M. Gaja, reprenant sa remarque de la veille, ajoute que l'idée en a été proposée à l'Italie par l'Algérie, par la Tunisie et par Malte. M. Moro a eu l'impression que ces initiatives posent un problème objectif. Divers types de conférence seraient possibles: 1) celui qui réunirait les seuls pays/^{neutres} de la Méditerranée; 2) les pays neutres et les non-engagés; 3) une conférence générale sans Israël ou 4) avec Israël. L'Italie tient évidemment à la conférence générale avec Israël. Des problèmes mineurs se greffent sur ces types, Chypre, Gibraltar.

A long terme, l'Italie est intéressée par la collaboration des pays du bassin occidental de la Méditerranée, en mettant d'abord l'accent sur les thèmes peu politisés (l'écologie, fond de la mer, etc.). En ce qui concerne l'écologie, on compte déjà un premier succès, une première conférence. Les Espagnols organiseront en outre une conférence sur l'écologie et le tourisme. Ces échanges de vues, utiles, permettront d'aller plus loin peu à peu. Ils permettent aussi des contacts plus suivis avec l'Espagne.

Revenant aux récentes décisions du Caire, M. Ducci ironise sur la surprise des chancelleries après coup. Même M. Sisco avait décidé de prendre ses vacances, parce que, disait-il, "il ne se passerait rien". Sadat, à la mort de Nasser, pensait sortir de l'impasse, en faisant une politique plus ouverte à l'Amérique, qui provoquerait une pression des Etats-Unis sur Israël. Malgré un premier coup de barre, cette politique amena des frictions politiques entre l'URSS et la RAU, puis des frictions individuelles entre les experts soviétiques et la population égyptienne. M. Heikal annonçait il y a quelque temps une nouvelle orientation de la politique de son pays. Seul symptôme qu'on eut à Rome des événements qui se préparaient au Caire fut l'annulation à la dernière minute d'un voyage de M. Galeb. Mais sur le pourquoi du renvoi des conseillers soviétiques, à quatre mois des élections américaines, on se perd en conjectures.

VISITE A ROME DE M. ROGERS

Des récents voyages de M. Rogers, tous n'intéressent pas Rome au même titre. La reprise des contacts avec le Yémen retient l'attention de la Farnesina parce que l'Italie y a joué un certain rôle. Les visites à Kuweit et à Bahrain servaient à faire comprendre aux Russes qu'ils pouvaient se baigner à Bassorah, mais que le Golfe Persique ne leur appartenait pas.

-10-

A Bucarest, les Roumains ont demandé aux Américains d'avoir avec eux des conversations bilatérales sur la conférence de la sécurité. A Budapest, et à la grande surprise des Américains, M. Kadar lui-même a reçu M. Rogers. M. Rogers estime que ce serait une erreur de l'Occident de vouloir accélérer le mouvement de libéralisation des pays satellites.

En Yougoslavie, M. Rogers n'a pas laissé subsister de doute sur la volonté de son pays de rester en Méditerranée tant que l'équilibre des forces ne sera pas obtenu. Le maréchal Tito s'est dit rassuré aujourd'hui sur les intentions de Moscou, après ses craintes de 1968 et de 1970.

* * *

Répondant à une question de M. Bindschedler sur la Libye, M. Ducci, puis M. Gaja déclarent que la situation n'est pas claire. M. Ghedafi a vu son pouvoir redimensionné. On lui reprochait de se lancer dans une aventure napoléonienne et de laisser les mains trop libres aux Egyptiens. La Libye réagit à l'Egypte comme l'Egypte à l'URSS, d'une certaine manière. Ghedafi, d'autre part, est malade. Il souffre de crises d'épilepsie.

RELATIONS BILATERALES

M. Thalmann reprend les déclarations qu'il a faites le matin même aux correspondants des journaux suisses en soulignant que les relations italo-suissees peuvent se développer plus facilement, après que le contentieux de l'émigration a trouvé une solution le 22 juin.

-11-

Il souhaite, dans ce contexte, que les relations culturelles soient intensifiées. Il rappelle la création récente d'une Fondation Pro Venezia.

M. Thalmann exprime ainsi le voeu que l'Italie ratifiera prochainement l'avenant à la convention relative à la sécurité sociale entre la Suisse et l'Italie du 4 juillet 1969.

Il rappelle, en outre, le cas de la pension de deux veuves, Mmes Angelozzi et Brizza, et le cas von Steiger, en espérant qu'une solution sera trouvée prochainement.

M. Gaja constate lui aussi que les rapports italo-suisse, après la longue négociation sur la main-d'oeuvre, devront s'intensifier. Il rappelle dans le domaine économique la proposition italienne d'investir des capitaux suisses en Italie du sud. Il assure M. Thalmann que son ministère ne perd de vue ni la ratification de l'avenant, ni le cas des deux veuves suisses ni le cas von Steiger.

Il exprime l'espoir que les ministres des affaires étrangères de Suisse et d'Italie pourront se rencontrer prochainement et confirmer ainsi l'impression qu'un travail commun a été entrepris.